Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 576

Artikel: Carnet de la quinzaine

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-263850

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



A travers les Sociétés

Assemblée générale de l'Union suisse des maîtresses d'écoles professionnelles et ménagères.

(Bienne, 8 septembre 1940).

Organisée habituellement en juin et renvoyée à cause du bouleversement général, cette assemblée réunit, comme toujours dans la plus franche cor-dialité, collègues de Suisse allemande et romande. La journée débuta par une collation offerte par

la Direction des écoles de Bienne dans les locaux s intelligemment rénovés de l'école ménagère la *Neumarktschule*. Le rapport de la présidente, retracant les activités de l'année écoulée, mentionne d'abord les questions concernant l'or-gane mensuel bilingue, *Die Frauenschule*, et l'élaboration de nouveaux statuts, donnant une plus grande importance aux sections, encourageant l'ad-mission dans l'Union d'associations de maîtresses ménagères qui n'en font pas encore partie, et fa-vorisant la formation de nouvelles sections cantonales ou régionales. Il signale les services rendus par la Caisse d'entr'aide, le Bureau de placement, le contrat que nous avons signé avec la «Winterthur» pour l'assurance-vieillesse de nos membres ; relève la participation de plusieurs de nos n tresses au Congrès de l'enseignement ménager de Copenhague. Nous avons une déléguée au sein du Comité consultatif des femmes suisses, qui nous renseigne régulièrement sur les mesures prises par nos autorités pour ravitailler le pays et éveiller la responsabilité de toutes les femmes. Le cours de 3 jours organisé à Zurich, en collaboration avec d'autres groupements d'institutrices, pour étudier la nouvelle loi sur l'âge minimum des travailleurs et la 9me année scolaire a cou-vert ses frais. Ces mêmes associations ont également signé une adresse aux autorités fédérales exprimant le vœu que l'éducation physique et l'instruction civique des jeunes filles attirent leur

saurait revenir trop souvent! mais qui cependant dépassent les possibilités des familles dont il est question, puisqu'ils comportent une dépense de 36 fr. 05 pour 4 personnes durant une semaine, soit 1 fr. 32 par jour et par personne, alors que les chiffres mentionnés dans cet article ne permettent de dépenser que 0 fr. 82 de nourriture par jour et par personne. Comment s'alimente donc une bonne partie de notre population? Et dire que l'on va répétant que notre standard de vie étant trop élevé, nous devons tendre à le simplifier!

Petit Courrier de nos Lectrices

vous qui lisent le Journal du Jura publié à Bienne? et les « billets féminins » qui y parais-sent signés Denise (pseudonym que je soupçonne,

pour ma part, couvrir un collaborateur masculint) L'un de ces «billets féminins» faisant allusion à un article paru dans Candide, j'ai eu la curiosité de chercher ce numéro (4 août 1940) pour le lire:

eh bien, et quoique cet article soit écrit par M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, ce qui

signifie, je suppose, qu'il est un grand savant, je ne suis absolument pas de son avis, et quand il assure qu'il est féministe, je n'en crois rien. Car cet article est à la mode du jour qui veut que

vrir à deux battants aux femmes les portes des emplois...») M. Barthélemy s'appuie pour émettre

cette opinion sur le fait que des étudiantes, sou-

vent supérieures à leurs camarades masculins, perdent cet avantage en avançant en âge : mais ne serait-ce pas justément parce que, une fois ar-rivées au bout de leurs études, on les persuade

qu'elles manquent à leur mission de femmes si elles continuent à développer leurs facultés intel-

lectuelles? et que, se confinant de ce fait dans

des tâches exclusivement pratiques, elles perdent ainsi toute occasion de prouver de quoi elles sont

la femme soit avant tout épouse et mère que beaucoup parmi nous désirent aussi de tout leur cœur, mais en sont, et pour cause! bien empêchées! — et nous prodiguant les compliments (« Pornement, la grâce et la parure de la société nouvelle!!») veut nous empêcher de prenété notre petite place au soleil (« il ne faut pas ou-

- En est-il parmi

Une féministe jurassienne.

reconnaissance de l'Union envers l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, section de la formation professionnelle, pour la compréhension et l'appui financier que nous v trouvons, et en particulier pour les cours de perfectionnement si appréciés par nos maîtresses.

Le banquet fut agrémenté des discours offi-

ciels où, comme d'habitude, on sut décrire en termes enthousiastes la beauté et la grandeur de comme d'habitude, on sut décrire en la tâche d'éducatrice, ainsi que notre responsabilité dans l'élaboration du monde de demain. Pourquoi fallut-il que l'un des orateurs partît d'une infor-mation trop unilatérale pour mettre une fois de plus en opposition le bonheur du foyer et l'emploi du bulletin de vote?

Durant l'après-midi, les maîtresses ménagères entendirent Mile Mützenberg, secrétaire de l'as-sociation suisse pour le service de maison, développer le sujet très actuel : Enseignement ménager et service de maison ; alors que les maîtresse d'écoles professionnelles étaient informées de La situation actuelle du marché du travail dans les professions féminines de l'industrie, par Mile Hanni Vogt, de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail. L'exposé de Mile L. Schmidt, conseillère technique au B. I. T. pendant 15 ans, clôtura la journée par une belle note de vaıllance. Sous ce titre: L'éducation par le travail, la conférencière sut, d'une façon remarquable, définir et présenter le travail, qui n'est ni un jeu, ni une punition ou un mal nécessaire, ne devrait être ni une marchandise ni un commerce; mais un effort salutaire, une loi de la vie. La pré-paration de la jeune fille au travail est le point essentiel de la prospérité future du monde.

Pour les réfugiés.

L'Union Mondiale de la Femme, qui s'est oc-cupée, comme on le sait, de l'aide aux réfugiés en Suisse et aux victimes de la guerre, nous com-munique les détails suivants sur les résultats atteints après deux mois de travail :

surtout des hommes (sur un total de 12.000 réfu-giés entrés en Suisse, on ne comptait guère, pa-

Des enfants sains, un peuple sain!

Nous voyons de nos jours en certains pays l'Etat intervenir dans des domaines où, en vertu de notre civilisation chrétienne, les droits de l'individu doivent rester inviolables: religion, amour, procréation.

En Suisse, la décision du mariage, le choix d'un époux et la vie conjugale sont heureusement

attention. La présidente termine en exprimant la raît-il, que 2 à 3.000 femmes), ce sont par conséquent des chemises, des chaussettes, des complets, des pyjamas, etc. qui ont été acheminés sur Ro-mont. Et le vestiaire monté à cette occasion a été assez riche pour fournir encore des lavettes et des vêtements d'enfants à des délégués de la Croix-Rouge genevoise qui se rendaient à Toulon.

Une autre action de secours très importante a été le ravitaillement de la région française près de Delle, cette région, où habitent nombre de Suisses, manquant, du fait de la rupture des communications, des denrées les plus nécessaires. Grâce à des dons particulièrement généreux, un envoi de denrées valant près de 9.000 fr. suisses a pu être distribué sur place par un commissaire fédéral et un membre du Comité, ceci forcément avec la permission des autorités d'occupation.

On peut ainsi compter qu'en deux mois il a été ecueilli pour une valeur de 12.000 fr. d'objets ou e denrées alimentaires, et environ 2.000 kgs de vêtements de tout genre en parfait état. A l'effort de l'Union Mondiale se sont jointes plusieurs autres Sociétés féminines genevoises et deux groupements mixtes, qui tous ont travaillé en parfaite liaison à soulager ainsi quelques-unes des misères qui désolent le monde.

Maison des Charmilles (Genève).

Cette institution, digne de l'intérêt de la po-pulation tout entière ne fait pas de collecte annuelle, et pourtant elle exerce son action bien-faisante depuis de nombreuses années en faveur de ses jeunes pensionnaires, garçons de 7 à 15

Pour lui permettre de poursuivre son activité avec le même zèle, venez à elle, promeneurs du dimanche 6 octobre, dirigez vos pas sous ses ombrages où l'Association auxiliaire de l'institut or-ganise un «Thé-Vente» bien fourni en objets fabri-qués par les enfants et capable de retenir les vi-

Dès 15 heures, la Maison des Charmilles, 11, route des Franchises (tram Nº 6 à Chantepoulet) vous offrira des rafraîchissements, et, pour les jeunes, de multiples distractions.

Union des travailleurs sociaux de Genèv

Mile Ritzchel (Service social volontaire, 2, rue des Bar-rières) recevrait avec reconnaissance un poèle genre «pipe» pour une personne habitant le Petit-Lancy.

consultations prénuptiales¹, car, ici aussi, prévenir vaut mieux que guérir, et c'est un devoir pour tous d'eviter ce qui peut favoriser ou faire écloré est dispositions susceptibles de devenir héréditaires, eviter tout ce qui peut débiliter l'organisme et les facultés mentales (l'isolement et le mysticisme exagérés, la méfiance, les inquiétudes excessives, les habitudes et passions malsaines, en particulier l'alcoolisme, source de maladies, de misères et surtout de dégénérescence), et d'autre part cultiver son corps et son esprit, vivifier en soi toutes les forces saines (sociabilité, onfiance, joic de vivre, etc.), bret, mettre toute son ambition à enrichir de toutes manières son propre patrimoine de vie corporelle et spirifuelle, afin de le légue le plus complet et le plus sain possible à ses descendants.

Des consultations matrimoniales, instituées par cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, ont données gratuitement au Dispensaire médical es Eaux-Vives, rue du Trente-et-un Décembre, 4, tous les mercredis, de 18 à 19 heures.



Les Expositions

A l'Athénée : (Genève) Karin Lieven

Karin Lieven

Gouaches, pointes sèches, aquarelles, le dessin d'une ferme berrichonne s'étalant heureuse, Karin Lieven — dont nous ne parlons pas pour la première fois ici — expose à l'Atheinée soixante de ses œuvres qui toutes retiennent l'attention par la fermeté de touche, la manière large et charmante, par quelque chose d'intime, de souriant, par la caresse du soleil et des couleurs.

Les fleurs éclatent de sève sous la lumière, les ses delphiniums et ses tournesols. Les grands champs, derrière leurs amples replis, révêlent un groupe d'arbres si fins à l'horizon qu'ils semblent presque irréels sur le ciel nuancé. Il y a de la joie dans cette Remise aux tons chauds, aux poules picorant. Chevvens au printemps chante un hymne printanier, et quelle allure dans certaines de ces pointes sèches! Cette exposition, qui sera ouverte jusqu'au 10 octobre (le vernissage a eu lieu le 21 septembre) attirera sûrement beaucoup de visiteurs.

PENNELLO.

Carnet de la Quinzaine

Lundi 7 octobre:

GENÈVE: Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22 rue Et.-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle: Féminisme 1940, causerie publique et gratuite, par Mile Emille Gourd. Discus-. Thé après la séance.

ECOLE d'ETUDES SOCIALES. GENÈVE

Subventionnée par la Confédération Semestre d'hiver: 23 octobre 1940 - 22 mars 1941

Semestre d'hiver: 23 octobre 1940 - 22 mars 1941

Culture féminine générale

Formation professionnelle d'assistantes sociales (protection de l'enfance, etc.) de directrices d'établissements hospitaliers, secrétaires d'institutions sociales, bibliothécaires, laborantines.

Cours pour infirméres-visiteuses en collaboration avec la Croix-Rouge de Genève.

Des auditeurs sont admis à tous les cours.

Pension et cours ménagers, cuisine, coupe, etc. Formation de gouvernantes de maison, au Foyer de l'Ecole (villa avec jardin).

Progr. (50 et.) et renseign.: Route de Malagnou, 3.



La Maison de la Laine et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Collège- Genève (côté Poste) Tél. 4.59.51

Explications gratuites de Mme V. Renaud

Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10

En premier lieu d'importantes quantités de linge et de vêtements ont été envoyées par ses soins à l'Office fédéral d'assistance à Romont, qui était chargé de l'aide aux réfugiés civils. Ceux-ci étant

laisses à la libre détermination des intéressés, Aussi cette liberté exige-t-elle, pour ne pas être préjudiciable à la collectivité, que chaque individu possède certaines connaissances indispensables, et qu'il ait conscience de sa responsabilité vis-à-vis de son conjoint, de sa descendance et de son pays. C'est dans cette pensée qu'à eté rédigé par la Société suisse d'Utilité publique un appel dont nous jugeons utile de donner ici quelques extraits.

extraits.

Notre personnalité, tant morale que physique, dépend de dispositions corporelles héréditaires; elle peut donc se transmettre à nos descendants. Cette hérédité comprend l'être tout entier, aussi bien ses torces saines que ses dispositions malacives. Etre descendant, c'est foujours hériter, mais cet héritage sera-t-il un capital de santé, ou bien la lourde charge de dispositions maladives? Une hérédité saine, c'est de la joie et du bonheur. Une hérédité morbide, c'est de la tristesse, de la souffrance, non seulement pour l'individu lui-même qui hérite de ces dispositions morbides, mais pour ses parents, sa tamille, la population où il vit, sa nce ue ces dispositions morbides, mais pents, sa famille, la population où il ie.

parents, sa famille, la population où il vit, sa patrie.

Sur cent habitants de la Suisse, quatre au moins sont atteints de maladie mentale ou d'autres déficits mentaux graves. 85 % des cas d'imbécillité par exemple sont héréditaires; comme les tamilles faibles d'esprit ont en général un grand nombre d'enfants, elles mettent en danger sérieux la sante mentale de la population et pesent lour-dement sur l'économie publique.

Le seul moyen d'éviter la transmission de dispositions morbides héréditaires graves est le renoncement par ceux que en sont porteurs à toute descendance. Ce renoncement qui, selon l'esprit chrétien, doit pouvoir aller jusqu'au renoncement au mariage, sera librement consenti, parce que basé sur la connaissance des maux qu'entraine une hérédité morbide. Mais la stérilité des tamilles sur lesquelles pèse une tare héréditaire doit être compensée par une fécondité plus grande des familles saines.

Tout individu qui se marie avec un descendant d'une temple, prése

des families aaines.

Tout individu qui se marie avec un descendant d'une tamille tarée, sans avoir demandé au préalable un conseil médical, se charge d'une grave responsabilité. Tout candidat au mariage devrait donc avoir recours, avant de s'engager définitivement, aux conseils d'un médecin ou d'un office médical de consultations prénuptiales. Cet office conseillera ceux qui se croient porteurs d'une tare héréditaire sur les mesures à prendre pour l'atténuer autant que possible et en restreindre les effets nuisibles. Il pourra aussi informer les frères et sœurs et autres parents du malade des dangers qu'ils risquent de faire courir à leur descendance.

Même ceux qui se croient

Même ceux qui se croient issus d'une tamille parfaitement saine devraient avoir recours à ces

l'aimera's bugaucoup que d'autres courriéristes lisent aussi cet article de M. Barthélemy pour naître leur opinion.

capables ?

«Travaillons, ma mie, en chantant...» — l'ai beaucoup apprécié l'article de notre rédac-trice sur le travail féminin et les attaques dont il est actuellement l'objet, et je voudrais citer à ce sujet un cas que je connais bien qui me semble, probant en faveur du droit au travail de la femne mariée :

Une jeune fille, charmante en tous points, occu part un poste dans une administration. Son contrat d'engagement portait qu'en cas de mariage, elle devait démissionner. Elle fait la connaissance d'un jeune homme, qui s'éprend d'elle, elle s'éprend de lui, les âges, les goûts concordent, les familles sont d'accord — et si tous deux avaient appartenu à un milieu aisé, il n'y avait plus qu'à publier les bans. Mais lui ne gagne pas suffisamment de quoi ventretenir un ménage, et la situation financière ni de l'une, ni de l'autre famille ne permet des subventions. Et voilà le dilemme : si elle se marie elle perd sa place, et par conséquent un traitement sans lequel le ménage ne pourra pas subsister. Et si elle garde sa place, elle ne se marie pas

Que tous ceux qui prônent le devoir pour le femme de fonder un foyer sans travailler au de-hors méditent cette histoire vraie avant que j'en dise le dénouement : notre jeune fille fut assez heureuse pour trouver une autre administration beaucoup plus large d'idées où on l'engagea « bien que » mariée. Et voilà un petit couple charmant et sympathique rendu bien heureux... par le travail de la femme mariée!

Statisticienne. - Peu't-on me dire si des quêtes analogues à celle de l'Office des profes sions féminines sur la situation économique de diverses catégories de travailleuses ont été faite: dans d'autres cantons suisses que celui de Zurich : A mon avis, il serait de toute importance de me-ner ces recherches dans nos différentes villes, car elles fournissent une base précieuse de docu nentation pour prouver combien injustes et faus-ses sont toutes ces allégations contre le travail féminin. Il y aurait là une tâche remarquablement intéressante à entreprendre.

Perplexe. - Que répondraient les lectrices du Mouvement à la question posée il y a quelques semaines par un quotidien suisse: en ces temps de misère et d'appels à l'entr'aide, est-il plus utile de faire faire chez soi par de petits artisans pour cent francs de travaux de réfection et d'entretien qui ne sont pas absolument nécessaires ou de donner ces mêmes cent francs à un Bureau de bienfaisance? Pour ma part, j'hésite...

POMPES FUNEBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er

Téléphone: 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse el-dessus FORMALITÉS GRATUITES